

APE2A  
49 Avenue Georges Pompidou  
T : 02 99 99 18 66  
Site internet : <http://www.ape2a.fr>  
Responsable :  
Mme L'Anthoën, directrice ; Mme Le Mabihan, chef de service

#### Structure

CHU APE2A  
Hébergements d'urgence  
PAYS DE FOUGERES



## Capacité

**Nb Places :** 19

## Public

**Public :** Tout public (familles et personnes isolées)+ places dédiées au public femmes victimes de violences intra-familiales.

Accueil inconditionnel

**Accès mobilité réduite :** Non

**Accueil d'usagers avec chien :** Sous réserve de l'accord de la direction, les animaux sont acceptés. La personne hébergée reste responsable de son animal de compagnie (identification et vaccination )

## Hébergement

**Modalité Hébergement :** 5 appartements en diffus ou regroupés répartis sur la ville de Fougères (14 places d'hébergement d'urgence et 5 places VIF). Possibilité de co-hébergement

**Descriptif :** Les appartements sont équipés et meublés

## Localisation géographique

**Accessibilité de l'établissement :** Ligne de bus: Rennes- Fougères (9a)

Les appartements sont situés à Fougères. Ils sont desservis par le réseau de transport en commun

## Règles de fonctionnement

**Visite :** Selon le règlement de fonctionnement

**Horaires d'arrivée et de départ :** Les arrivées et départs peuvent se faire tous les jours du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00

Horaires de départ 10h00

**Absences :** Selon le règlement de fonctionnement

**Entretien d'accueil :** Lors de l'admission, un entretien d'accueil est réalisé

**Contrat séjour :** Oui

## Participation financière

**Caution :** Non

**Participation à l'hébergement :** La participation à l'hébergement est de 10% des ressources (RSA, AAH, salaires...). Pas de participation si les ressources sont uniquement constituées de l'aide mensuelle du CDAS ou d'aides financières ponctuelles.

## Vie collective

**Ateliers et actions collectives :** Les personnes hébergées ont la possibilité de participer aux actions collectives

## Prestations complémentaires et partenariats

**Restauration :** Des tickets services sont remis si le ménage ne dispose pas de ressources

**Prestation médicale :** Orientation vers la PASS, médecin traitant, CMP, CSAPA, EMPP

**Autres services :** Kit alimentaire, kit hygiène et kit laverie remis si besoin à l'entrée

Orientation pour l'accès aux droits fondamentaux, vers les associations caritatives et autres dispositifs selon l'évaluation et les besoins des ménages

## Orientation

Les orientations vers les places d'urgence se font via le 115.